

## **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

41/10 DII	DI 10			,	
<b>AVIS PU</b>	BLIC es	st donné	de ce	aui suit	i :

Lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité du village de Hemmingford, tenue le 3 octobre 2023, le projet de règlement suivant a été adopté :

• Règlement numéro 330 relatif à la démolition d'immeubles.

Ce règlement a été reconnu conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC des Jardins-de-Napierville.

Ce règlement a reçu le certificat de conformité de la MRC des Jardins-de-Napierville le 12 octobre 2023, conséquemment, il entre en vigueur à cette date.

Donné au village de Hemmingford, le 25 octobre 2023

(s) Michael Krohn	

Michael Krohn, Directeur général et greffier-trésorier

RENSEIGNEMENTS: 450 427-3310